

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 MAI 2010**

**Délibération**  
n° 2010.05.087

Institut universitaire  
de technologie  
d'Angoulême :  
participation  
financière pour la  
création d'un espace  
de formation en éco-  
conception

**LE VINGT SEPT MAI DEUX MILLE DIX à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mai 2010**

**Secrétaire de séance** : Françoise LAMANT

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMAI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Catherine DESCHAMPS à Michel BRONCY, Janine GUINANDIE à Philippe LAVAUD, Maurice HARDY à Patrick BOUTON, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Cyrille NICOLAS à Nadine GUILLET

**Excusé(s) représenté(s)** :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Catherine PEREZ par Redwan LOUHMAI, Frédéric SARDIN par Anissa ACHARKI

**Excusé(s)** :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE /  
PARTICIPATION PARTENARIALE

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE D'ANGOULEME : PARTICIPATION  
FINANCIERE POUR LA CREATION D'UN ESPACE DE FORMATION EN ECO-CONCEPTION**

L'Institut Universitaire de technologie (IUT) d'Angoulême, établissement d'enseignement supérieur décentralisé de l'Université de Poitiers, comptant plus de 650 étudiants (dont 123 en Licence Professionnelle), propose différentes formations et accueille également 2 équipes de recherche en mécanique et électronique.

Les entreprises charentaises – notamment les entreprises industrielles de transformation – vont être confrontées à la montée en puissance des problématiques environnementales. L'Université qui cherche à améliorer et à amplifier ses relations avec les entreprises en terme de formation, conseils et études, a décidé d'anticiper ces évolutions en mettant en place un centre d'expertise dénommé Espace de Formation en Eco-Conception (EFEC).

Dans le cadre de la réalisation de ce programme, l'IUT prévoit les investissements suivants sur les 5 ans à venir :

Désignation	Montant
Logiciels d'ingénierie d'éco-conception	39 519 €
Caractérisation d'éco-matériaux	63 191 €
Prototypage et mise en œuvre de matériaux tendres	347 779 €
Matériels génie électrique	326 300 €
Base documentaire normative	44 665 €
Equipement informatique + mobilier	43 759 €
Aménagement des locaux pour accueillir l'EFEC	185 000 €
<b>Total</b>	<b>1 050 213 €</b>

L'institut universitaire projette un autofinancement du projet au bout de 5 ans en profitant notamment de la taxe d'apprentissage des entreprises qui auront été accompagnées et en réalisant des prestations.

Le suivi des projets sera assuré par les enseignants des différents départements de l'IUT.

Le plan de financement prévu est le suivant :

Partenaires	Demande (%)	Observations
Fonds européen de développement régional (FEDER)	50%	Demande accordée
Université de Poitiers (fonds propres, Etat, Région)	25%	
GrandAngoulême	12,5%	
Conseil Général de la Charente	12,5%	En cours de négociation
Total	100%	

Par courrier du 18 janvier 2010, l'IUT sollicite le GrandAngoulême pour une participation financière de 25 000 € par an sur une période de 5 ans (soit 125 000 €), afin de contribuer à la dynamique de réalisation de ce centre d'expertise.

Dans le cadre du soutien du GrandAngoulême aux actions de développement économique d'intérêt communautaire, le partenariat pourrait se conclure par la signature :

- d'une convention cadre 2010-2014 définissant les grands objectifs à atteindre, les modalités du partenariat sur les 5 ans à venir et les modalités d'attribution des subventions ;
- d'une convention annuelle d'objectifs précisant les actions à mener par l'IUT pour l'année, les modalités de versement de la subvention et les critères d'évaluation des actions. Cette convention sera mise à jour et proposée à la signature chaque année.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 27 avril 2010,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 18 mai 2010,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement d'une participation financière du GrandAngoulême à hauteur de 25 000 € au titre de l'année 2010, à l'IUT d'Angoulême, pour la mise en place d'un centre d'expertise dénommé EFEC.

**D'APPROUVER** la convention cadre 2010-2014 avec l'IUT d'Angoulême, ainsi que la convention d'objectifs pour l'année 2010.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer lesdites conventions.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – article 20418 – rubrique 23.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE (3 ABSTENTIONS),  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>14 juin 2010</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>14 juin 2010</b>